



## NUMÉRO 1404-1109

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, dûment convoquée et tenue le 22 avril 2014 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault,                      M. Christian Roy,              M. Éric Lessard,  
M. David Lessard,                      Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tel que requis par l'article 153 du code municipal, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, présents et absents à l'ouverture de la séance.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire ouvre la séance.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1404-1109-2 Il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Salaire des employés occasionnels**

1404-1109-3 Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que les salaires des employés occasionnels et du directeur adjoint des travaux publics soient majorés tel que convenu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **4. Prix pour location d'appareils**

1404-1109-4 Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Christian Roy et résolu, que ces taux pour la location d'appareil soient adoptés pour l'année 2014 :

	<b>Prix/heure</b>	<b>Journée</b>	<b>Année</b>
<b>Opérateur de tracteur</b>	<b>14,00 \$</b>		
<b>Tracteur 70HP et plus</b>	<b>38,00 \$</b>		
<b>Tracteur moins de 70HP</b>	<b>26,00 \$</b>		
<b>Niveleuse</b>	<b>15,00 \$</b>		
<b>Remorque</b>	<b>15,00 \$</b>		
<b>Chargeuse</b>	<b>20,00 \$</b>		
<b>Souffleur à neige</b>	<b>28,00 \$</b>		
<b>Scie à chaîne</b>	<b>5,00 \$</b>	<b>25,00 \$</b>	
<b>Balai mécanique</b>		<b>50,00 \$</b>	
<b>Génératrice</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>50,00 \$</b>	
<b>Perceuse à batterie</b>	<b>5,00 \$</b>	<b>20,00 \$</b>	
<b>Entreposage de matériel</b>			<b>100,00 \$</b>
<b>Walkie-talkie</b>	<b>1,00 \$</b>	<b>5,00 \$</b>	
<b>Pickup</b>	<b>25,00 \$</b>		

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Travaux de voirie pour 2014**

1404-1109-5 Il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par monsieur Éric Lessard et résolu, que les montants suivants soient alloués pour ces travaux :

Glissières de sécurité au 174 des Érables	13 650 \$
Glissières de sécurité au 164 des Érables	13 650 \$

Lignage du circuit routier	2 500 \$
Rang St-Bruno – Transition d’un ponceau	10 000 \$
Rang St-Bruno – Accotement	2 000 \$
Rang des Érables – Affaissements	12 000 \$
Rang des Érables – Corrections de pavage	24 000 \$
Traitement de fissures	10 000 \$
Pancartes	2 000 \$
Débroussaillage des chemins forestiers	4 000 \$
Chemins forestier – Fossés, gravier, nivelage	8 000 \$
Imprévus	10 706 \$
Pour un total de	112 506 \$

Adoptée à l’unanimité des conseillers

## 6. Discrétionnaire du député

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire améliorer son réseau routier;

ATTENDU QU’en vue de l’amélioration de la sécurité et la fonctionnalité du rang des Érables Nord, des travaux de rapiéçage mécanisé sont prévus;

1404-1109-6

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables demande au député de Beauce-Nord à l’Assemblée nationale, Monsieur André Spénard, une aide financière provenant de son budget discrétionnaire pour le rapiéçage mécanisé du rang des Érables Nord dont les coûts sont estimés à 30 000 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

## 7. Varia

Aucun point n’est ajouté.

## 8. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

## 9. Levée de la séance

1404-1109-9

À 21h25, il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur Éric Lessard Jacques et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Jeannot Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière